

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 14753
Numéro SIREN : 420 505 083
Nom ou dénomination : TRADIM

Ce dépôt a été enregistré le 15/06/2021 sous le numéro de dépôt 43352



20210433522020

DATE DEPOT : 15/06/2021

N° DE DEPOT : 43352

N° GESTION : 1998B14753

N° SIREN : 420505083

DENOMINATION : TRADIM

ADRESSE : 17 R DU DELTA 75009 PARIS

MILLESIME : 2020

TRADIM
Société par Actions Simplifiée au capital de 48.886 Euros
Siège social : 17, rue du Delta - 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 420 505 083

Greffé du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

15 JUN 2021

Sous le N° :

43352

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 07 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt et un et le sept avril à quinze heures.

Pour sa seconde participation effective, la société DOCAPOSTE SASU est représentée par son Directeur Général M. Rolland ANDRE.

Les associés de la société TRADIM se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire dans les locaux de CALVACOM au 12 rue Auber 75009 AUBER, sur convocation régulière de leur Président.

Les membres de l'Assemblée ont émarginé la feuille de présence en entrant en séance, tant en leur nom qu'en qualité de mandataire de l'associé représenté, à laquelle est annexé le pouvoir associé.

Monsieur Francis ASCIONE préside la séance en sa qualité de Président.

En tant que principaux associés, Monsieur Gérard STEVENIN, représentant la société CALVACOM NEDERLAND BV, et Monsieur Roland ANDRE représentant la société DOCAPOSTE SASU sont appelés comme scrutateurs.

Monsieur Alain LE BOUFFOS est choisi comme secrétaire.

Monsieur Jean-Paul FOUCAULT, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent excusé.

La feuille de présence est arrêtée et certifiée exacte par le bureau ainsi constitué, qui constate que les associés présents ou représentés possèdent l'intégralité du capital social. En conséquence, l'Assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation adressée aux associés ;
- la copie de la lettre de convocation du Commissaire aux Comptes ;
- les pouvoirs des associés représentés par des Mandataires ;
- la feuille de présence ;
- un exemplaire des statuts de la Société

Il dépose également les documents suivants, qui vont être soumis à l'Assemblée :

- l'inventaire de l'actif et du passif de la société arrêté au 31 décembre 2020 ;
- les comptes annuels (bilan, compte de résultat et l'annexe) ;
- le rapport de gestion du Président,
- le tableau des résultats financiers,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice ;
- le rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de Commerce,
- le rapport du Commissaire aux Comptes sur l'autorisation d'actions gratuites existantes ou à émettre ;
- le projet de texte des résolutions.

FR
 MR
 ASB

Le Président fait observer que la présente Assemblée a été convoquée conformément aux dispositions de l'article 22 des statuts et déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés depuis la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Monsieur le Président rappelle que la présente Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Partie ordinaire :

- rapport de gestion du Président,
- rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées à l'article L 227-10 du Code de commerce,
- approbation des comptes sociaux et quitus au Président,
- approbation des conventions visées à l'article L.227-10,
- affectation du résultat,
- rémunération du Président,
- pouvoirs.

Puis, il donne lecture de son rapport.

Lecture est ensuite donnée des rapports du Commissaire aux comptes.

Enfin, la discussion est ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met alors aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour :

PREMIÈRE RÉOLUTION

(Approbation des comptes sociaux et quitus au Président)

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président et du rapport du Commissaire aux Comptes, approuve les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils ont été présentés, se soldant par un bénéfice de **437.115,16 €**, ainsi que toutes les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

L'Assemblée Générale approuve le montant des dépenses non déductibles de l'impôt sur les sociétés, visées aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts qui s'élèvent à 11.309 € ainsi que l'impôt correspondant ressortant à 3.167 €.

L'Assemblée Générale donnant conséquence au Président quitus de l'exécution de son mandat, pour l'exercice écoulé.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RÉOLUTION

(Approbation des conventions visées aux articles L.227-10)

Après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées par l'article L 227-10 du Code de Commerce, l'Assemblée Générale approuve chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.



TROISIÈME RÉSOLUTION
(Affectation du résultat)

L'Assemblée Générale décide d'affecter comme suit le bénéfice de l'exercice s'élevant à **437.115,16 €** avec un prélèvement au compte de report à nouveau de **198.402,84 €** :

- Distribution d'un dividende de **635.518 €** soit 13,00 € par action mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2021

Le compte report à nouveau s'élèvera après prélèvement de 198.402,84 € à la somme de 935.251,03 € - 198.402,84 € = **736.848,19 €**.

Pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, il est précisé que la totalité du dividende proposée sera :

- En application de l'article 28-i-28° de la loi de Finance pour 2018, les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliés en France, sont soumis au prélèvement forfaitaire unique non libératoire au taux de 30% (12,8 % au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2 % au titre des prélèvements sociaux) ;
- Le taux unique de 12,8% est applicable de plein droit sauf option expresse, globale et irrévocable, au barème progressif de l'impôt sur le revenu. Cette option doit être exercée chaque année lors du dépôt de la déclaration de revenus.

Les modalités d'imposition définitives des dividendes en deux temps sont maintenues. Il est également rappelé que, conformément à l'article 119 bis du Code général des impôts, le dividende distribué aux actionnaires personnes physiques non fiscalement domiciliés en France est soumis à une retenue à la source à un taux déterminé selon le pays de domiciliation fiscale de l'actionnaire.

Pour satisfaire aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé les dividendes distribués au cours des trois derniers exercices :

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende par action (brut)	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement	Total
31/12/2019	48.886	6,00 €	58.398,00 €	234.918,00 €	293.316,00 €
31/12/2018	47.928	6,00 €	52.650,00 €	234.918,00 €	287.568,00 €
31/12/2017	47.928	3,90 €	34.222,50 €	152.696,70 €	186.919,20 €

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIÈME RÉSOLUTION
(Rémunération du Président)

L'Assemblée Générale approuve la rémunération de Monsieur Francis ASCIONE à la somme de 14.360,73 € par mois y inclus l'avantage en nature, sur 12 mois au titre de l'année 2020 et de 16.300 € à compter du 1^{er} janvier 2021.

Il pourra également prétendre, sur présentation de justificatifs, au remboursement des frais exposés dans le cadre de l'accomplissement de ses fonctions et au versement d'une prime qui sera fonction des résultats réalisés par la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

FC ASCIONE

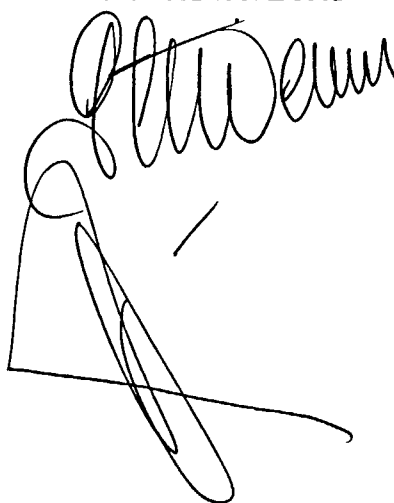
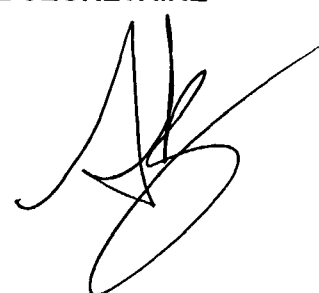
CINQUIEME RESOLUTION*(Pouvoir pour les formalités)*

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du procès-verbal de la présente Assemblée, à l'effet d'accomplir toutes formalités légales de dépôts et de publicité.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, Monsieur le Président déclare la séance levée à dix-sept heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

LE PRESIDENT**LES SCRUTATEURS****LE SECRETAIRE**

TRADIM S.A.S.

Société par Actions Simplifiée au capital de 48.886 Euros
Siège social : 17, rue du Delta - 75009 PARIS
R.C.S. PARIS B 420 505 083

RAPPORT DE GESTION DU PRESIDENT A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 7 AVRIL 2021

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons convoqués en Assemblée Générale Ordinaire conformément aux prescriptions légales, réglementaires et statutaires, pour vous rendre compte de l'activité de la société, au cours de l'exercice écoulé et de nos perspectives d'avenir ainsi que pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice et l'affectation des résultats.

Les convocations prescrites vous ont été régulièrement adressées et tous les documents et pièces prévus par la réglementation en vigueur ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 qui vous sont présentés ont été établis dans le respect des dispositions du plan comptable, et en observant les principes de prudence et de sincérité.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

1. Présentation générale – Activité et situation de la Société

1.1 Activité de la Société

La stratégie de la société repose sur une évolution constante de son offre de progiciels intégrés pour la gestion technique et financière des déchets et l'extension de l'offre au domaine de l'eau et de l'assainissement.

L'exercice clos le 31 décembre 2020 a été marqué par :

	Exercice clos le 31/12/2020 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2019 (12 mois)	Variation
Chiffre d'affaires	3.478.754 €	3.486.204 €	- 0,21 %
Résultat net de l'exercice	437.115 €	606.368 €	- 27,91 %

1.2 Evènements importants survenus au cours de l'exercice écoulé

La société a bénéficié ponctuellement de délais de paiement de ses échéances fiscales et sociales dans le cadre des mesures de soutien aux entreprises. Toutefois, au 30 juin 2020, l'ensemble du passif correspondant avait été remboursé.

Malgré la pandémie de la COVID 19, le chiffre d'affaires est presque identique à celui de l'année dernière.

Le résultat d'exploitation a baissé de 30,06 % en raison de l'accroissement de la masse salariale et de l'absence de production immobilisée.

2. Analyse objective et exhaustive, description des risques principaux, utilisation d'instruments financiers

2.1 Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires

Le chiffre d'affaires de la Société s'élève à 3.478.754 € sur l'exercice 2020, soit une baisse de 0,21 % par rapport à l'exercice précédent.

2.2 Description des principaux risques et incertitudes auxquels la Société est confrontée

2.2.1 Risques Commerciaux :

La Société a une clientèle très diversifiée, avec un volume de maintenance très significatif lié à la pérennité de la société et à la satisfaction de ses clients, qui sont essentiellement de grandes collectivités territoriales.

On a constaté en 2020 une baisse de 50 % du nombre des appels d'offres en raison de la crise sanitaire et des élections municipales sans cependant induire une baisse significative du chiffre d'affaires.

2.2.2 Risques Financiers :

Risque de Change :

La Société n'a pas utilisé d'outils de couverture ou d'options au cours de l'exercice écoulé (et les précédents) pour ses transactions commerciales courantes.

2.2.3 Risques Technologiques :

TRADIM renforce son infrastructure SaaS implémentée chez un hébergeur de renom pour éviter toute rupture du service offert à ses clients utilisateurs.

2.2.4 Assurances et couverture de risques :

La Société a souscrit des contrats d'assurances auprès d'assureurs notoirement solvables, des polices d'assurances couvrant les risques identifiés pour des montants adaptés. Les montants sont revus et révisés chaque année.

2.3 Indications sur l'utilisation des instruments financiers par la Société

La Société n'utilise aucun instrument financier dans sa gestion financière.

3. Examen des comptes annuels de la Société

Les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020 sont présentés dans les documents mis à votre disposition, et notamment dans l'annexe et dans les rapports de vos commissaires aux comptes.

Ces comptes présentent certains points intéressants qui sont décrits plus en détail ci-après.

3.1 Les modifications apportées aux modes de présentation des comptes annuels ou aux méthodes d'évaluation suivies les années précédentes

Nous vous indiquons qu'il n'y a pas eu de modification dans la présentation des comptes annuels et dans les méthodes d'évaluation.

3.2 Bilan

Le total du bilan de la Société s'élève à 2.344.485 € contre 2.449.613 € au titre de l'exercice précédent.

GA

3.3 Compte de résultat

Le résultat de l'exercice montre un résultat net de 437.115 € contre un bénéfice net comptable de 606.368 € au titre de l'exercice précédent.

- charges d'exploitation : 2.882.544 € contre 2.720.249 € au titre de l'exercice précédent,
 - salaires et traitements : 1.097.686 € contre 981.363 € au titre de l'exercice précédent,
 - charges sociales : 474.399 € contre 444.455 € au titre de l'exercice précédent.
- produits d'exploitation : 3.484.097 € contre 3.580.331 € au titre de l'exercice précédent,
- charges financières : 0 € contre 0 € au titre de l'exercice précédent,
- produits financiers : 6.832 € contre 4.259 € au titre de l'exercice précédent,
- produits exceptionnels : 0 € contre 157 € au titre de l'exercice précédent,
- charges exceptionnelles : 3.073 € contre 1.634 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation se traduit par un gain de 601.553 € contre un gain de 860.082 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 30,06 %.

Le résultat financier se traduit par un gain de 6.832 € contre un gain de 4.259 € au titre de l'exercice précédent.

Compte tenu de ce résultat financier, le résultat courant avant impôt de l'exercice ressort à 608.384 € contre 864.340 € au titre de l'exercice précédent.

Le résultat exceptionnel se traduit par une perte de 3.073 € contre une perte de 1.477 € au titre de l'exercice précédent.

Après un impôt sur les sociétés de 168.196 € contre 256.495 €, le bénéfice net s'élève à 437.115 € contre 606.368 € au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 27,91 %.

Le total des capitaux propres de la Société s'élève à 1.917.245 € pour un capital social d'un montant de 48.886 €.

L'effectif salarié moyen au cours de l'exercice clos s'établit à 24 personnes contre 20 personnes au titre de l'exercice précédent.

3.4 Proposition d'affectation du résultat de l'exercice écoulé

Nous vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice, d'un montant bénéficiaire de 437.115,16 € avec un prélèvement au compte de Report à nouveau de 198.402,84 €, à la distribution de dividende de 635.518,00 € (soit 13,00 € par action). Le compte Report à nouveau de 935.251,03 € passera ainsi à un nouveau solde bénéficiaire de 736.848,19 €.

Pour les actionnaires personnes physiques fiscalement domiciliées en France, les dividendes perçus à compter du 1er janvier 2018 sont assujettis, en application de l'article 200 A, 1 A 1° du Code général des impôts, à un prélèvement forfaitaire unique de 12,8 % ; sur option de l'actionnaire, ces revenus peuvent être imposés, comme ceux versés l'année dernière, au taux progressif de l'impôt sur le revenu. Dans ce dernier cas, les dividendes sont éligibles à l'abattement de 40 % mentionné aux articles 158 3 2° et 243 bis du Code général des impôts. Dans les deux cas, lors du versement des dividendes, ceux-ci font l'objet d'un prélèvement à la source non libératoire de l'impôt sur le revenu au taux de 12,8 %, à titre d'acompte d'impôt sur le revenu, imputable sur l'impôt définitivement dû.

Toutefois, conformément au troisième alinéa de l'article 117 quater du Code général des impôts, les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence est inférieur à 50 000 euros pour les contribuables célibataires, divorcés ou veufs ou à 75 000 euros pour les contribuables soumis à une imposition commune, peuvent demander à être dispensés de ce prélèvement à la source de 12,8 % dans les conditions prévues à l'article 242 quater du Code général des impôts.

3.5 Dépenses de nature somptuaire

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 11.309 €, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève à 3.167 €.

3.6 Rapport du Commissaire aux Comptes

Votre Commissaire aux Comptes vous fera part dans son rapport général dont lecture va vous être donnée en suite du présent rapport, du résultat de leurs investigations sur les comptes qui vous sont présentés.

3.7 Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport, est joint, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de notre Société au cours des cinq derniers exercices clos.

3.8 Informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients

Nous vous indiquons la décomposition, conformément aux modèles figurant à l'article A 441-2 du Code de Commerce, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients, faisant apparaître :

- les factures reçues ou émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

Ce document est joint au présent rapport.

4. Perspectives d'avenir et évolution prévisible de la Société

Les dernières élections municipales ont montré un fort engouement pour l'environnement qui devrait se traduire par une augmentation des marchés de gestion informatisée des déchets, de l'eau et assainissement. Ceci laisse présager une croissance en 2021 et les prochaines années.

5. Activités en matière de recherche et de développement

Néant

6. Distribution de dividendes

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que votre Société a distribué les dividendes suivants au cours des trois derniers exercices

Exercice	Nombre d'actions rémunérées	Dividende par action (brut)	Dividendes éligibles à l'abattement	Dividendes non éligibles à l'abattement	Total
31/12/2019	48.886	6,00 €	58.398,00 €	234.918,00 €	293.316,00 €
31/12/2018	47.928	6,00 €	52.650,00 €	234.918,00 €	287.568,00 €
31/12/2017	47.928	3,90 €	34.222,50 €	152.696,70 €	186.919,20 €

FA

7. Evénements importants survenus depuis la date de clôture de l'exercice écoulé

L'impact de l'épidémie de la Covid 19 sur notre société a été le suivant :

- le chiffre d'affaires HT facturé jusqu'à fin février a augmenté de 41 % par rapport à celui de l'année dernière sur la même période.

8. Conventions visées à l'article L.227-10 et suivant du Code de Commerce

Votre Commissaire aux Comptes examine, dans son rapport spécial, les conventions visées à l'article L.227-10 et suivant du Code de Commerce qui ont été passées par votre Société ou exécutées par elle au cours de l'exercice écoulé. Elles n'appellent aucune nouvelle observation.

8.1 Conventions nouvelles conclues au cours de l'exercice écoulé

1) Cessions ponctuelles d'immobilisations entre CALVACOM SAS et TRADIM SAS

Actionnaire concerné : Gérard STEVENIN

CALVACOM SAS a facturé à la société TRADIM SAS des immobilisations à leur valeur nette comptable au 30/09/2018 pour 11.427,62 € HT dans le cadre de la reprise du bail au 01/10/2018 des locaux précédemment loués par CALVACOM SAS.

Cette somme a été comptabilisée en immobilisations au titre de l'exercice 2020.

2) Acte de cessions de créances et convention de compensation de créances entre CALVACOM SAS, TRADIM SAS et CALVACOM NEDERLAND BV

Actionnaire concerné : Gérard STEVENIN

TRADIM SAS a cédé le 17/07/2020 partiellement sa créance détenue à l'encontre de CALVACOM SAS à hauteur de 181.320 € au profit de CALVACOM NEDERLAND BV qui elle-même détenait une créance à l'encontre de TRADIM SAS pour le même montant.

8.2 Conventions poursuivies au cours de l'exercice écoulé

1) Convention d'assurance entre CALVACOM SAS et TRADIM SAS

Actionnaire concerné : Gérard STEVENIN

En tant que bénéficiaire du contrat d'assurance en responsabilité civile exploitation et professionnelle souscrit par CALVAEDI SAS le 7/09/07 avec effet au 1^{er} janvier 2007, d'un avenant au 31 janvier 2012 avec effet au 1^{er} janvier 2012 et d'un avenant de CALVACOM SAS du 31 juillet 2015 avec effet au 1^{er} mai 2015, TRADIM SAS, a été facturée, pour partie sur la base d'une partie fixe par établissement, et pour partie à l'euro près pour sa quote-part d'assurance en fonction de son chiffre d'affaires de l'exercice.

La charge pour la société TRADIM SAS s'élève à 8.565,62 € HT pour l'exercice 2020.

2) Convention de prestations de service entre CALVACOM SAS et TRADIM SAS

Actionnaire concerné : Gérard STEVENIN

Les avenants du 16/02/2018, 05/01/2009, 17/11/2008, 17/09/2007, 10/08/2006 et 03/01/2005 à la convention signée le 2/12/2002 sont conclus pour une durée de 12 mois reconductible par durées successives d'un an. Au titre de ce contrat, TRADIM SAS est facturée mensuellement de 10.680 € HT avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2016 se décomposant :

- 2.000 € HT pour la stratégie, développement, reporting,

- 4.000 € HT pour la gestion,

La charge pour la société TRADIM SAS s'élève à 72.000 HT au titre de l'exercice 2020.

3) Prestations ponctuelles entre TRADIM SAS et CALVACOM SAS

Actionnaire concerné : Gérard STEVENIN

TRADIM SAS a facturé à la société CALVACOM SAS des prestations de maintenance informatique pour 3.600 € HT (300 € HT mensuel).

Le produit pour la société TRADIM SAS s'élève à 3.600 € HT au titre de l'exercice 2020.

4) Convention de trésorerie comprenant CALVACOM SAS et TRADIM SAS

Actionnaire concerné : Gérard STEVENIN

En application de la convention de trésorerie signée le 2 janvier 2015 et des avenants du 4 janvier 2016, du 2 janvier 2019 et du 30 décembre 2020 au taux de 1,18 % et avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2020, la société CALVACOM SAS gère la trésorerie de TRADIM SAS dans le cadre d'une politique d'optimisation des flux financiers à l'intérieur du groupe de sociétés ainsi constitué.

Le produit net pour la société TRADIM SAS s'élève à 6.831,72 € HT au titre de l'exercice 2020.

Le solde de la convention de trésorerie de CALVACOM SAS chez TRADIM SAS est débiteur de 494.770,64 € à la date de clôture de l'exercice 2020.

5) Convention d'occupation précaire au 693 Chemin de Campagne 30250 SOMMIERES entre la SCI Les Huit Arches et TRADIM SAS

Actionnaire concerné : Francis ASCIONE

La SCI Les Huit Arches a consenti un engagement d'occupation précaire à la société TRADIM en date du 20/12/2017 avec effet au 01/01/2018 pour une durée maximale de 3 ans moyennant un loyer mensuel de 1.200 €, consommation d'eau, d'électricité et taxe foncière comprises. Les frais d'accès au réseau téléphonique dont elle aura l'usage restent à sa charge de même que les éventuels frais d'aménagement et d'entretien dudit réseau.

La charge pour la société TRADIM SAS s'élève à 14.400 € au titre de l'exercice 2020.

Les travaux d'aménagement préalablement soumis à la SCI les Huit Arches et pris en charge par la société TRADIM ont représentés 0,00 € HT au titre de l'exercice 2020.

Au terme de la convention d'occupation précaire, un bail commercial a été signé en 2021 pour 1.200 € HT mensuel comprenant 1.100 € HT de loyer et 100 € HT de provisions de charges locatives.

9. Président et Commissaires aux Comptes

9.1 Quitus

Nous vous demandons de bien vouloir donner quitus au Président de l'exécution de son mandat.

9.2 Direction générale de la Société

Nous vous rappelons que Monsieur Francis ASCIONE assume la Présidence de la Société. Au titre de l'exercice écoulé, sa rémunération brute incluant les avantages en nature s'est élevée à 172.329 € contre 139.690 € l'exercice précédent.

9.3 Termes des mandats des Commissaires aux Comptes

Nous vous rappelons que le mandat de la société CABINET FOUCAULT, Commissaire aux Comptes titulaire, arrive à échéance à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

10. Activités des filiales de la Société et des sociétés contrôlées par la Société

10.1 Activités des filiales au cours de l'exercice écoulé

Néant

10.2 Création de filiales au cours de l'exercice écoulé

Nous vous précisons que la Société n'a pas procédé à la création de filiale au cours de l'exercice écoulé.

11. Etat et évolution des participations et contrôle de la Société sur d'autres sociétés

11.1 Etat et évolution des participations

Néant

11.2 Prise de participations au cours de l'exercice écoulé

Conformément aux dispositions de l'article L.233-6 du Code de Commerce, nous vous informons que votre Société n'a pas pris de nouvelles participations au cours de l'exercice écoulé.

12. Actionnariat de la société

Nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement plus de 5%, de 10%, de 15%, de 20%, de 25%, de 33,33%, de 50%, de 66%, de 90% ou de 95% du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

Actionnaires	Au 31 décembre 2020		Au 31 décembre 2019	
	En capital	En droit de vote	En capital	En droit de vote
CALVACOM NEDERLAND BV	61,81%	61,81%	61,81%	61,81%
DOCAPOSTE SASU	18,26%	18,26%	18,26%	18,26%
ASCIONE Francis	9,97%	9,97%	9,97%	9,97%

Augmentation de capital réservée aux salariés

Conformément aux dispositions des articles L.225-129 et suivants du Code de Commerce, nous vous indiquons que le personnel détient plus de 3 % du capital. Par conséquent, il n'est pas nécessaire de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire à cet effet.

13. Les actions d'autocontrôle

Néant

14. Avis de détention et aliénation de participation croisée

Néant

15. Plan de bons de souscription d'actions (BSA)

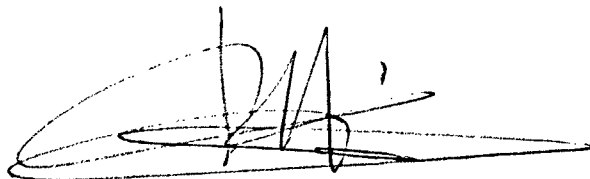
Néant

16. Attribution d'actions gratuites

Néant

Nous vous invitons maintenant à adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'LE PRESIDENT'.

RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS SIGNIFICATIFS DES 5 DERNIERS EXERCICES
--

CAPITAL EN FIN D'EXERCICE :	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Capital social	48 886	48 886	47 928	47 928	47 928
Nombre d'actions ordinaires existantes	48 886	48 886	47 928	47 928	47 928
Nombre d'actions à dividende prioritaire existantes					
Nombre maximal d'actions futures à créer par conversion d'obligations par exercice de droits de souscription					4 464

OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE :	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Chiffres d'affaires, hors taxes	3 478 754	3 486 204	3 076 201	2 708 296	2 503 800
Résultat avant dotations aux amortissements et provisions, impôts, participation des salariés	663 681	911 910	721 644	443 804	402 637
Impôts sur les bénéfices	168 196	256 495	198 141	131 691	114 738
Participations des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après dotations aux amortissements et provisions, impôts, participation des salariés	437 115	606 368	488 378	278 047	254 796
Résultat distribué	635 518,00	293 316,00	287 568,00	186 919,20	186 919,20

RESULTATS PAR ACTION	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions	10,14	13,41	10,92	6,51	6,01
Résultat après dotations aux amortissements et provisions, impôts, participation des salariés	8,94	12,40	10,19	5,80	5,32
Dividende attribué à chaque action	13,00	8,00	6,00	3,90	3,90

PERSONNEL :	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	24	20	18	15	14
Montant de la masse salariale de l'exercice	1 097 686	981 363	845 115	779 896	690 960
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice	474 399	444 455	366 499	332 232	298 605
En pourcentage de la masse salariale brute	43%	45%	43%	43%	43%

Cabinet FOUCAULT

S.A.S. au capital de 37.370 € - RCS : PARIS B 403 021 686 - TVA : FR 34 403 021 686

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de Paris/Ile-de-France

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Olivier FOUCAULT

HEC-MSTCF

Licencié en Droit

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Chartered Certified Accountant, Registered Auditor (ACCA)

AICPA International Associate

Certificateur I.F.R.S.

Olivier DAUSQUE

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

TRADIM

S.A.S. au capital de 48.886 €

Siège social : 17 rue du Delta - 75009 PARIS

S.I.R.E.N. : 420 505 083 - R.C.S. : PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

Bureaux et correspondances : 99 avenue Achille Peretti - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Siège social : 229 boulevard Pereire - 75017 PARIS

Téléphone : 01.55.62.19.55

Télécopie : 01.46.24.44.53

E-mail : cabof@foucault.fr

Cabinet FOUCAULT

S.A.S. au capital de 37.370 € - RCS : PARIS B 403 021 686 - TVA : FR 34 403 021 686

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de Paris/Ile-de-France

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Olivier FOUCAULT

HEC-MSTCF

Licencié en Droit

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Chartered Certified Accountant, Registered Auditor (ACCA)

AICPA International Associate

Certificateur I.F.R.S.

Olivier DAUSQUE

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

S.A.S. TRADIM

17 rue du Delta

75009 PARIS

<p style="text-align: center;">RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020</p>
--

Aux associés,

I - OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la S.A.S. TRADIM relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Bureaux et correspondances : 99 avenue Achille Peretti - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Siège social : 229 boulevard Pereire - 75017 PARIS

Téléphone : 01.55.62.19.55

Télécopie : 01.46.24.44.53

E-mail : cabof@foucault.fr

II - FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

III - JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

V - RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

VI - RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 22 mars 2021.

Cabinet FOUCAULT



Olivier FOUCAULT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris

Bilan Actif

TRADIM SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/02/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	143 343	141 343	2 000	2 137
Fonds commercial	46 867	23 434	23 434	28 120
Autres immobilisations incorporelles	94 123		94 123	94 123
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	284 334	164 777	119 557	124 381
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Autres immobilisations corporelles	375 179	183 906	191 273	148 885
Immobilisations en cours				3 000
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	375 179	183 906	191 273	151 885
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	24 710		24 710	27 620
TOTAL immobilisations financières :	24 710		24 710	27 620
ACTIF IMMOBILISÉ	684 223	348 683	335 540	303 886
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises	15 151		15 151	58 200
TOTAL stocks et en-cours :	15 151		15 151	58 200
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes				
Créances clients et comptes rattachés	644 342		644 342	1 019 991
Autres créances	602 218		602 218	517 167
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	1 246 560		1 246 560	1 537 158
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	690 389		690 389	498 109
Charges constatées d'avance	56 845		56 845	52 260
TOTAL disponibilités et divers :	747 234		747 234	550 369
ACTIF CIRCULANT	2 008 945		2 008 945	2 145 727
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	2 693 168	348 683	2 344 485	2 449 613

Bilan Passif

TRADIM SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/02/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé 48 886	48 886	48 886
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	491 040	491 040
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	4 889	4 793
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	64	64
Autres réserves		
Report à nouveau	935 251	622 294
Résultat de l'exercice	437 115	606 368
TOTAL situation nette :	1 917 245	1 773 445
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	1 917 245	1 773 445
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	679	682
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAL dettes financières :	679	682
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	128 680	240 525
Dettes fiscales et sociales	284 060	420 724
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 129	5 203
Autres dettes	4 794	6 204
TOTAL dettes diverses :	424 662	672 656
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	1 900	2 830
DETTES	427 241	676 168
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	2 344 485	2 449 613

Compte de Résultat (Première Partie)

TRADIM SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/02/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
Ventes de marchandises	1 099 552	4 513	1 104 065	1 072 856
Production vendue de biens	797 113	48 000	845 113	847 063
Production vendue de services	1 518 974	10 602	1 529 576	1 566 285
Chiffres d'affaires nets	3 415 639	63 114	3 478 754	3 486 204
Production stockée				
Production immobilisée				94 123
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			5 334	
Autres produits			10	3
PRODUITS D'EXPLOITATION			3 484 097	3 580 331
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]			795 845	802 914
Variation de stock de marchandises			43 049	10 097
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			346 095	378 823
TOTAL charges externes :			1 184 989	1 191 834
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			45 450	33 809
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			1 097 686	981 363
Charges sociales			474 399	444 455
TOTAL charges de personnel :			1 572 085	1 425 818
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			58 370	49 047
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges				
TOTAL dotations d'exploitation :			58 370	49 047
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			21 651	19 740
CHARGES D'EXPLOITATION			2 882 544	2 720 249
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			601 553	860 082

Compte de Résultat (Seconde Partie)

TRADIM SAS

Période du 01/01/20 au 31/12/20
Edition du 10/02/21
Devise d'édition

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2020	Net (N-1) 31/12/2019
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	601 553	860 082
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	6 832	4 259
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	6 832	4 259
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RÉSULTAT FINANCIER	6 832	4 259
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	608 384	864 340
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		157
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
		157
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	300	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	2 773	1 634
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	3 073	1 634
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(3 073)	(1 477)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		
Impôts sur les bénéfices	168 196	256 495
TOTAL DES PRODUITS	3 490 929	3 584 746
TOTAL DES CHARGES	3 053 814	2 978 378
BÉNÉFICE OU PERTE	437 115	606 368

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2020 est de **2.344.485 €** et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **+ 437.115 €**.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n° 2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n° 2015-06 du 23/11/2015.

Les conventions générales comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Suite à la nouvelle réglementation ANC 2015-05 du 02/07/2015, le résultat de change peut être enregistré en résultat d'exploitation ou en résultat financier en fonction de la nature des opérations l'ayant généré. Il est ainsi prévu d'enregistrer en résultat d'exploitation les résultats de change sur les dettes et créances commerciales. Le risque de change sur ces éléments est en effet lié à l'exploitation au titre par exemple que les dépréciations de créances commerciales déjà enregistrées en résultat d'exploitation. A cet effet, un sous-compte de la classe 656 (pertes de change sur créances et dettes commerciales) et son équivalent en classe 756 ont été créés.

A - Immobilisations incorporelles

Logiciels :	Linéaire 3 ans
Progiciels GIP V2.0, déchetteries, Quantum, Open CTA	Linéaire 5 ans
Fonds commercial	Linéaire 10 ans

Fonds commercial

	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global
Fdc SUDISIM	22 867,35			22 867,35
Fdc ESTALIS lié à la TUP TRAGIS EURL			24 000,00	24 000,00
TOTAUX	22 867,35	0,00	24 000,00	46 867,35

B - Immobilisations corporelles

Les valeurs comptables brutes des immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition. (prix achats après déduction des remises et escomptes obtenus, et frais accessoires directement attribuables aux immobilisations)

Les frais accessoires qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en l'état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue par la Direction, sont comptabilisées en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de bureau et informatique	Linéaire 3 à 5 ans
- Mobilier	Linéaire 5 ans
- Agencements, installations techniques	Linéaire 10 ans

REGLES ET METHODES COMPTABLES

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondants aux amortissements comptables.

C - Stocks

Les stocks sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.
La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

D - Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Elles sont dépréciées en fonction du risque de non recouvrement apprécié au cas par cas.

E - Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances, disponibilités en devises sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice. L'écart de conversion qui résulte de la valorisation des dettes et créances en devises est inscrit en comptes de régularisation, à l'actif s'il s'agit d'une perte latente et au passif s'il s'agit d'un profit latent. Les pertes latentes non couvertes font l'objet d'une provision pour risques.

F - Production immobilisée

Afin de répondre aux nouveaux besoins des collectivités territoriales à compter du 1^{er} janvier 2020 induits par la loi NOTRe, l'offre logicielle ECOCITO éditée par la société a été enrichie d'un nouveau module logiciel développé et constaté en production immobilisée pour 94.123 € au 31/12/2019.
Bien que ce module ait été mis en commercialisation depuis 2020, il n'y a pas eu de vente en 2020.
L'amortissement a démarré le 1^{er} janvier 2021 pour une période de 5 ans

G - Indemnités de départ en retraite

Contrairement aux années précédentes, la société a souhaité évaluer l'engagement de l'entreprise au regard des indemnités de fin de carrière.

L'estimation de la valeur actuelle des engagements d'indemnités de départ à la retraite de la société vis-à-vis de l'ensemble de son personnel a été effectuée en prenant en compte les paramètres suivants :

- méthode des unités de crédit projetées (ou méthode du prorata des droits au terme).

1) Variables économiques

a) Taux d'actualisation brut de 0,33 % (taux IBOXX Corporates AA ; Indexco.com)

b) Revalorisation des salaires : cadres, profil 2,50 % et non cadres, profil 2 %

c) Charges sociales patronales : cadres, 50 % et non cadres, 50 %

d) Contribution employeur :

1) Départ volontaires :

- Cadres : SYNTEC Bureaux d'études

- Non cadres : SYNTEC Bureaux d'études

2) Mise à la retraite :

- Cadres : SYNTEC Bureaux d'études

- Non cadres : SYNTEC Bureaux d'études

2) Variables démographiques

a) Mobilité des actifs : le turnover

- Cadres : Turn-over faible

- Non cadres : Turn-over faible

b) La probabilité de survie : la table de mortalité INSEE 2018 cadres et non cadres

c) Ventilation des départs à la retraite :

- Départ volontaire (départ à l'initiative du ou de la salarié(e)) : 100 %

- Mise à la retraite par l'employeur : 0 %

d) Âge de départ à la retraite :

- Cadres : 65-67 ans (départ à taux plein)

- Non cadres : 65-67 ans (départ à taux plein)

3) Statistiques par catégorie

- Cadres et non cadres, effectif, âge moyen, ancienneté moyenne, salaire moyen, et durée probable résiduelle

Aucune provision pour charge a été comptabilisée au titre de cet exercice.
Le montant est indiqué dans les engagements

H - Faits marquants

Néant

I - Evénements postérieurs

Impacts de l'épidémie du COVID 19 :

- Le chiffre d'affaires HT facturé jusqu'à fin février a augmenté de 41 % par rapport à celui de l'année dernière sur la même période

J - Rémunération des dirigeants

Le montant n'est pas donné car il reviendrait à mentionner une rémunération individuelle

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1- Actions ou parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	48 886	1 €
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	48 886	1 €

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En €	Au 01/01/2020	Affectation du résultat	Autres	Dividendes	Résultat exercice 2020	Au 31/12/2020
Capital social	48 886					48 886
Primes émission, fusion, d'apport	491 040					491 040
Réserve légale	4 793		96			4 889
Réserves réglementées	64					64
Autres réserves						
Report à nouveau	622 294	606 368	-96	-293 316		935 251
Résultat de l'exercice	606 368	-606 368			437 115	437 115
Provisions réglementées						
Total capitaux propres	1 773 445	0	0	-293 316	437 115	1 917 245

DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES

RUBRIQUES	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
TOTAUX	0	0

ELEMENTS RELEVANT DE PLUSIEURS POSTES DU BILAN

POSTES DU BILAN	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par effets de commerce
	Liées	Avec lesquelles la société à un lien de participation	
Capital souscrit non appelé			
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles			
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles			
Participations			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres titres immobilisés			
Autres immobilisations financières			
Avances et acomptes versés sur commandes			
Créances clients et comptes rattachés		0	
Autres créances		494 771	
Capital souscrit appelé, non versé			
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
Emprunts et dettes financières diverses			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		8 566	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

MONTANT DES CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	31/12/2020	31/12/2019
Charges d'exploitation, dont	56 845	52 260
Achats	5 561	
Services extérieurs	25 946	
Autres services extérieurs	16 169	
Impôts, taxes et versements assimilés	1 063	
Charges de personnel		
Autres charges de gestion courante	8 107	
Charges financières		
Charges exceptionnelles		
TOTAUX	56 845	52 260

MONTANT DES PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	31/12/2020	31/12/2019
Produits d'exploitation, dont	1 900	2 830
Prestations de service	1 900	
Produits financiers		
Produits exceptionnels		
TOTAUX	1 900	2 830

PRODUITS A RECEVOIR

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	31/12/2020	31/12/2019
Immobilisations financières		
Créances rattachées à des participations		
Autres immobilisations financières		
Créances		
Créances clients et comptes rattachés	8 685	16 117
Personnel		
Organismes sociaux		
Etat	6 235	
Divers, produits à recevoir		
Autres créances	11 107	31 995
Fournisseurs - avoirs à recevoir	2 440	
Fournisseurs d'immob - avoirs à recevoir	636	
Fournisseurs - soldes débiteurs	1 199	
Intérêts convention de trésorerie	6 832	
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAUX	26 027	48 112

CHARGES A PAYER

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 375	52 522
Dettes fiscales et sociales		
Etat - impôt sur les bénéfices		
Etat - charges à payer	7 180	17 787
Personnel - provision congés payés, primes, ...	94 192	76 076
Organismes sociaux	40 753	32 670
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Disponibilités, charges à payer	679	682
Autres dettes	4 794	6 204
Clients - soldes créditeurs		
Clients - avoirs à établir	4 794	
Divers - charges à payer		
TOTAUX	173 973	185 941

VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2020	31/12/2019
Marchandises	1 104 065	1 072 856
Progiciels	845 113	847 063
Prestations de services	1 529 576	1 565 285
TOTAUX	3 478 754	3 485 204

REPARTITION PAR ZONE GEOGRAPHIQUE	31/12/2020	31/12/2019
France	3 415 639	3 418 195
CEE		
Hors CEE	63 114	68 009
TOTAUX	3 478 754	3 486 204

LISTE PAR NATURE DES FRAIS ACCESSOIRES D'ACHAT

COMPTES D'ACHATS	31/12/2020	31/12/2019
Achats de marchandises	795 845	802 914
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Achats d'autres approvisionnements	15 058	25 399
Autres achats, dont	18 781,00	12 605
Etudes et prestations de services	18 781	
Matériels, Equipements, travaux		
TOTAUX	829 684	840 918

DETAIL DES TRANSFERTS DE CHARGES

NATURE	31/12/2020	31/12/2019
Indemnités journalières de sécurité sociale & autres organismes	5 334	
Avantages en nature salariés		
Remboursements d'assurance		
Remboursements de frais de formation professionnelle continue		
Divers		
TOTAUX	5 334	0

DETAIL DES PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELLES

PRODUITS EXCEPTIONNELS	31/12/2020	31/12/2019
Reprise sur amortissements dérogatoires		
Produits de cession d'immobilisations corporelles		
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs		
Reprise sur provision pour risques et charges		
Autres produits exceptionnels divers		157
Remboursement URSSAF Trop perçu suite à contrôle		
TOTAUX	0	157

CHARGES EXCEPTIONNELLES	31/12/2020	31/12/2019
Dotation aux amortissements dérogatoires		
Valeurs nettes comptables immobilisations cédées, mises au rebut	2 773	1 634
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs		
Dotations sur provision pour risques et charges		
Autres charges exceptionnelles diverses		
Redressement URSSAF FNAL		
Amendes infractions routières		
Pénalités redressement URSSAF FNAL		
Pénalités marchés publics	300	
Pénalités - Intérêts retard suite à contrôle TVA (Art. L62 du LPF)		
TOTAUX	3 073	1 634

INCIDENCE DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES

RUBRIQUES	31/12/2020	31/12/2019
RESULTAT DE L'EXERCICE	437 115	606 368
Impôts sur les bénéfices	168 196	256 495
RESULTAT AVANT IMPOT	605 311	862 863
Variation des provisions réglementées :		
- amortissements dérogatoires		
- provisions pour hausse des prix		
- provisions pour fluctuations des cours		
Autres évaluations dérogatoires		

RESULTAT HORS EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES	605 311	862 863
--	----------------	----------------

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

REPARTITION	Résultats avant impôts	Impôts
Résultat courant	608 384	169 050
Résultat exceptionnel (hors participation)	-3 073	-854
Résultat comptable (hors participation)	605 311	168 196

ACCROISSEMENTS ET ALLEGEMENTS DETTES FUTURES D'IMPOTS

Taux prévisionnel d'imposition

26,50%

NATURE DES DIFFERENCES TEMPORAIRES	Base	Montant
ACCROISSEMENTS		
<u>Provisions réglementées :</u>		
- amortissements dérogatoires		0
- provision pour hausse des prix		
- provision pour fluctuation des cours		
<u>Autres :</u>		
<u>Bail professionnel</u>		
TOTAL DES ACCROISSEMENTS	0	0

ALLEGEMENTS		
<u>Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisation :</u>		
- pour congés payés		
- participation des salariés		
<u>Autres :</u>		
- Organic 2020		0
		0
- Cumul amortissement fonds commercial depuis 2016	23 434	6 210
TOTAL DES ALLEGEMENTS	23 434	6 210

Déficits reportables	0	0
Moins-values à long terme à		

ENGAGEMENTS FINANCIERS

ENGAGEMENTS DONNES	31/12/2020	31/12/2019
Effets escomptés non échus		
Avals et cautions		
<u>Engagements en matière de pensions, retraites et assimilés :</u>		
Retraite Cadres	298 739	242 694
Retraites Non cadres	24 547	21 000
<u>Autres engagements donnés :</u>		
Bail professionnel DIJON (Congé au 29/04/2020)		5 992
Bail professionnel DIJON (Fin 1er terme triennal le 31/01/2023)	63 542	83 316
Bail commercial NANTES (Fin 3ème terme triennal le 31/12/2023)	47 286	15 900
Bail commercial PARIS (Fin 1er terme triennal le 30/09/2021)	54 446	122 580
Bail précaire SOMMIERES (Fin du terme le 31/12/2020 sauf dénonciation)		14 400
Bail commercial SOMMIERES (Fin 1er terme triennal le 31/12/2023)	43 200	14 400
Location longue durée véhicule C5 TOURER XTR (Restitution le 15/12/2020)		31 229
Location longue durée véhicule FORD SMAX2 (02/11/2018 au 01/11/2021)	4 774	6 271
TOTAUX	536 534	557 782

ENGAGEMENTS RECUS	31/12/2020	31/12/2019
<u>Avals et cautions et garanties</u>		
Dépôt de garantie bail professionnel DIJON		2 910
Dépôt de garantie bail professionnel DIJON (Effet au 01/01/2020)	6 325	
Dépôt de garantie bail commercial NANTES	5 200	5 200
Dépôt de garantie bail commercial PARIS	13 185	13 185
Cautions et garanties à 1ère demande auprès de nos clients		
<u>Autres engagements reçus :</u>		
TOTAUX	24 710	21 295

EFFECTIF MOYEN

DECOMPOSITION	31/12/2020	31/12/2019
Cadres	20	15
Employés	4	5
TOTAUX	24	20

* (Ne pas reporter le montant des ventimes)

CADRE A										IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
Désignation de l'entreprise : TRADIM SAS														Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultat d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
										TOTAL I		1		2		3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										KD	284 706	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains										KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre		Dont Composants		L9		KJ		KK		KL					
		Sur sol d'autrui		Dont Composants		M1		KM		KN		KO					
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants		M2		KP		KQ		KR						
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3		KS		KT		KU						
	Autres immobilisations corporelles		Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	60 018	KW		KX	58 277					
	Matériel de transport *						KY		KZ		LA						
	Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	229 248	LC		LD	79 243					
	Emballages récupérables et divers *						LE		LF		LG						
	Immobilisations corporelles en cours						LH	3 000	LI		LJ						
	Avances et acomptes						LK		LL		LM	409					
	TOTAL III										LN	292 266	LO		LP	137 929	
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										8G		8M		8T		
	Autres participations										8U		8V		8W		
	Autres titres immobilisés										IP		IR		IS		
	Prêts et autres immobilisations financières										IT	27 620	IU		IV		
	TOTAL IV										LQ	27 620	LR		LS		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										OG	604 593	OH		OJ	137 929		

CADRE B										IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence		
										par virement de poste à poste		par occasions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence		3		4		
										1		2						
INCORP.	Frais d'établissement et de développement										IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles										IO		LV	372	LW	284 334	IX	
CORPORELLES	Terrains										IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre				IQ		MA		MB		MC						
		Sur sol d'autrui				IR		MD		ME		MF						
	Inst. gales, agencis et am. des constructions				IS		MG		MH		MI							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels										IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencis, aménagements divers				IU	36 585	MM	9 245	MN	72 465	MO						
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR						
	Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW	2 227	MS	3 549	MT	302 714	MU							
	Emballages récupérables et divers*				IX		MV		MW		MX							
	Immobilisations corporelles en cours										MY	3 000	MZ		NA		NB	
Avances et acomptes										NC	409	ND		NE		NF		
TOTAL III										IY	42 222	NG	12 794	NH	375 179	NI		
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence										IZ		OU		M7		OW	
	Autres participations										IO		OX		OY		OZ	
	Autres titres immobilisés										II		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières										I2		2E	2 910	2F	24 710	2G	
	TOTAL IV										I3		NJ	2 910	NK	24 710	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)										I4	42 222	OK	15 076	OL	631 223	OM		

© Sage

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise TRADIM SAS	Néant <input type="checkbox"/> *
---	----------------------------------

CADRE A SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	EL	EM	EN
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE 160 325	PF 41 424	PG 36 972	PH 164 777
Terrains		PI	PJ	PK	PL
Constructions	Sur sol propre	PM	PN	PO	PQ
	Sur sol d'autrui	PR	PS	PT	PU
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	PW	PX	PY
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	QA	QB	QC
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD 22 801	QE 15 235	QF 16 127	QG 21 909
	Matériel de transport	QH	QI	QJ	QK
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL 117 580	QM 56 192	QN 11 775	QO 161 997
	Emballages récupérables et divers	QP	QR	QS	QT
TOTAL III		QU 140 381	QV 71 427	QW 27 902	QX 183 906
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN 300 706	ØP 112 851	ØQ 64 874	ØR 348 683

CADRE B VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel	
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5	R6
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3
	Inst gales, agenc et am des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9
TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM			NO
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV
Total général non vendu (NP + NQ + NR)	NW			Total général non vendu (NS + NT + NU)	NY		Total général non vendu (NW - NY)
						NZ	

CADRE C MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *

	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations			SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

Sage

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise **TRADIM SAS** Néant *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (I) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	U	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (I)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C
Provisions pour garanties données aux clients		4E	4F	4G	4H
Provisions pour pertes sur marchés à terme		4J	4K	4L	4M
Provisions pour amendes et pénalités		4N	4P	4R	4S
Provisions pour pertes de change		4T	4U	4V	4W
Provisions pour pensions et obligations similaires		4X	4Y	4Z	5A
Provisions pour impôts (I)		5B	5C	5D	5E
Provisions pour renouvellement des immobilisations*		5F	5H	5J	5K
Provisions pour gros entretien et grandes révisions		EO	EP	EQ	ER
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *		5R	5S	5T	5U
Autres provisions pour risques et charges (I)		5V	5W	5X	5Y
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX	
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	Ø2	Ø3	Ø4	Ø5
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (I)*	Ø6	Ø7	Ø8	Ø9
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (I)*	6X	6Y	6Z	7A
TOTAL III	7B	TY	TZ	UA	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD	
	- d'exploitation	UE	UF		
Dont dotations et reprises	- financières	UG	UH		
	- exceptionnelles	UJ	UK		

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(I) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise :		TRADIM SAS		Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'un an 3	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM	UN	
	Prêts (1) (2)		UP		UR	US	
	Autres immobilisations financières		UT	24 710	UV	UW 24 710	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA				
	Autres créances clients		UX	644 342	635 882	8 460	
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO		ZI				
	Personnel et comptes rattachés		UY	70	70		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ				
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	88 300	88 300	
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	8 567	8 567	
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN	472	472	
		Divers		VP	5 763	5 763	
	Groupe et associés (2)		VC	494 771		494 771	
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	4 275	4 275		
	Charges constatées d'avance		VS	56 845	56 845		
	TOTAUX			VT	1 328 115	VU 800 174	VV 527 941
	RENOIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD			
- Remboursements obtenus en cours d'exercice			VE				
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF			
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y					
Autres emprunts obligataires (1)		7Z					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG				
	à plus d'1 an à l'origine		VH	679	679		
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A					
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	128 680	128 680			
Personnel et comptes rattachés		8C	95 866	95 866			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	107 510	107 510			
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	65 759	65 759		
	Obligations cautionnées		VX				
Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	14 925	14 925			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	7 129	7 129			
Groupe et associés (2)		VI					
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	4 794	4 794			
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie*		Z2					
Produits constatés d'avance		8L	1 900	1 900			
TOTAUX			VY	427 241	VZ 427 241		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cabinet FOUCAULT

S.A.S. au capital de 37.370 € - RCS : PARIS B 403 021 686 - TVA : FR 34 403 021 686
Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de Paris/Ile-de-France
Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Olivier FOUCAULT

HEC-MSTCF

Licencié en Droit

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Chartered Certified Accountant, Registered Auditor (ACCA)

AICPA International Associate

Certificateur I.F.R.S.

Olivier DAUSQUE

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

TRADIM

S.A.S. au capital de 48.886 €

Siège social : 17 rue du Delta - 75009 PARIS

S.I.R.E.N. : 420 505 083 - R.C.S. : PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES
Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Bureaux et correspondances : 99 avenue Achille Peretti - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Siège social : 229 boulevard Pereire - 75017 PARIS

Téléphone : 01.55.62.19.55

Télécopie : 01.46.24.44.53

E-mail : cabof@foucault.fr

Cabinet FOUCAULT

S.A.S. au capital de 37.370 € - RCS : PARIS B 403 021 686 - TVA : FR 34 403 021 686

Société d'expertise comptable inscrite au Tableau de Paris/Ile-de-France

Société de commissariat aux comptes membre de la Compagnie Régionale de Paris

Olivier FOUCAULT

HEC-MSTCF

Licencié en Droit

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

Chartered Certified Accountant, Registered Auditor (ACCA)

AICPA International Associate

Certificateur I.F.R.S.

Olivier DAUSQUE

Expert-Comptable, Commissaire aux Comptes

S.A.S. TRADIM

17 rue du Delta

75009 PARIS

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes

de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Bureaux et correspondances : 99 avenue Achille Peretti - 92200 NEUILLY-SUR-SEINE

Siège social : 229 boulevard Pereire - 75017 PARIS

Téléphone : 01.55.62.19.55

Télécopie : 01.46.24.44.53

E-mail : cabof@foucault.fr

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Conventions intervenues au cours de l'exercice écoulé

En application de l'article 18 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

Convention de cession d'immobilisations avec la S.A.S. CALVACOM

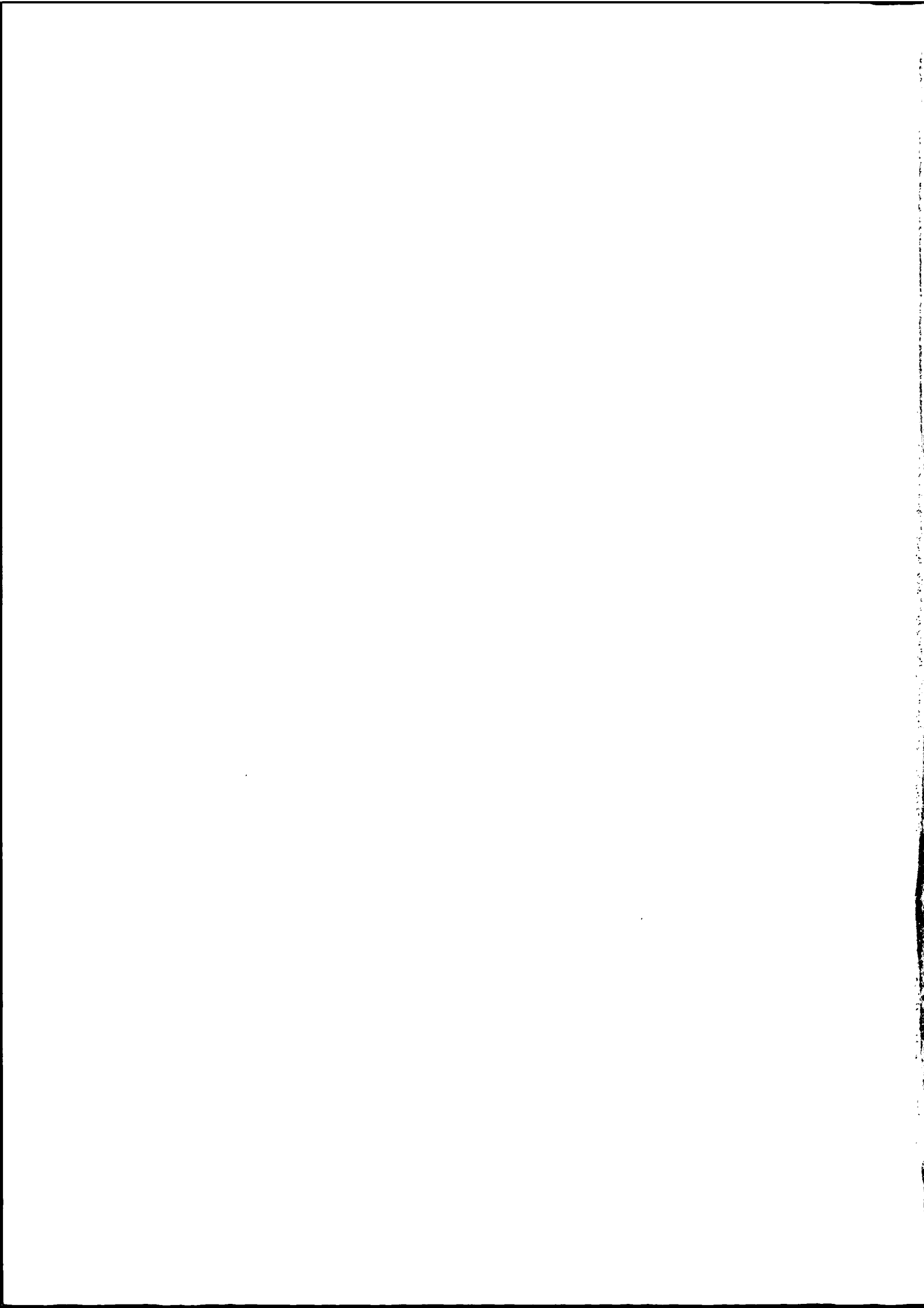
Actionnaire concerné : Monsieur Gérard STEVENIN.

Nature et objet : la S.A.S. CALVACOM a facturé à la S.A.S. TRADIM des immobilisations à leur valeur nette comptable au 30 septembre 2018 pour un montant de 11.427,62 € H.T. dans le cadre de la reprise du bail au 1^{er} octobre 2018 des locaux précédemment loués par la S.A.S. CALVACOM.

Modalités : votre société a comptabilisé des immobilisations acquises auprès de la S.A.S. CALVACOM pour un montant de 11,427,62 € H.T. sur l'exercice 2019.

Convention de cession de créances et compensation de créances entre la S.A.S. CALVACOM, la société CALVACOM NEDERLAND BV et votre société

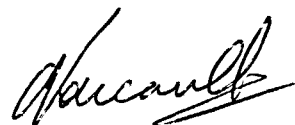
Actionnaire concerné : Monsieur Gérard STEVENIN.



Nature, objet et modalités : votre société a cédé le 1^{er} juillet 2020 une partie de sa créance détenue à l'encontre de la S.A.S. CALVACOM à hauteur de 181.320 € au profit de la société CALVACOM NEDERLAND BV qui elle-même détenait une créance à l'égard de votre société pour le même montant.

Paris, le 22 mars 2021.

Cabinet FOUCAULT

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Foucault', written over a horizontal line.

Olivier FOUCAULT

Commissaire aux Comptes

Membre de la Compagnie Régionale de Paris